

RELEVÉ DE DÉCISIONS

Commission de la Formation et de la Vie universitaire

Lundi 1^{er} juillet 2019

À l'ouverture de la séance du 1^{er} juillet 2019, 24 membres sont présents ou représentés (40 membres en exercice, 14 membres présents, 10 procurations).

1. Procès-verbal de la CFVU

1.1 Procès-verbal de la CFVU du 27 mai 2019

Le procès-verbal de la Commission de la formation et de la Vie universitaire du 27 mai 2019 est approuvé.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 23 voix pour et 1 abstention.

2. Enseignement et conventions

2.1 Modification du calendrier universitaire 2019/2020

La modification du calendrier universitaire relative au changement de date pour les Journées Portes Ouvertes de l'Université d'Angers - qui auront lieu le samedi 25 janvier 2020 - est approuvée.

Cette décision est approuvée à l'unanimité avec 25 voix pour (un.e membre est arrivé.e en cours d'instance).

2.2 Modifications des règles communes de M.C.C.

Les modifications des règles communes de M.C.C. sont approuvées.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 23 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions (un.e membre est arrivé.e en cours d'instance).

2.3 Modifications de la charte des examens

Les modifications de la charte des examens sont approuvées sous réserve de prendre en compte la précision suivante : « justification de l'absence dans les 8 jours (y compris samedi et dimanche). Après ce délai, la justification ne sera pas prise en compte et l'absence sera considérée comme injustifiée » et d'ajouter les convocations à l'OFII et à la Préfecture dans les éléments justifiant une absence.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

2.4 Modifications de M.C.C.

2.4.1 Modifications de M.C.C. – Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion

Les modifications de MCC concernant les formations suivantes :

- Master 1 Management des Affaires Européennes et Internationales (MAEI);
- Licence professionnelle Chargé de clientèle ;

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.



2.4.2 Modifications de M.C.C. – Faculté de Santé (Pharmacie)

Les maquettes suivantes, relatives aux changements de filières au cours des études de Pharmacie :

- Maquette 2ème année de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques /
 5ème année de Pharmacie Internat 1er échec vers Industrie ;
- Maquette 2ème année de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques / 5ème année de Pharmacie Semestre 3 Internat vers Officine ;
- Maquette 2ème année de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques /
 5ème année de Pharmacie Internat 2ème échec vers Recherche ;
- Maquette 2ème année de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques /
 4ème année Industrie ou Recherche Semestre 2 vers 5ème année de Pharmacie Officine ;

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

2.4.4 Modifications de M.C.C. - Faculté des Sciences

Les modifications de MCC concernant les formations suivantes :

- Master 1 Biodiversité Ecologie Evolution parcours Ecologie et éco-ingénierie des Zones Humides;
- Master 2 Biodiversité Ecologie Evolution parcours Ecologie et éco-ingénierie des Zones Humides;

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

2.4.3 Modifications de M.C.C. – Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines

Les modifications de MCC concernant les formations suivantes :

- Master 1 Géographie, Aménagement, Environnement, Développement, parcours Ecologie et éco-ingénierie des Zones Humides;
- Master 2 Géographie, Aménagement, Environnement, Développement, parcours Ecologie et éco-ingénierie des Zones Humides ;

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

2.5 Maquette de la 3^{ème} année de la double licence Mathématiques / Economie – Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion et Faculté des Sciences

La maquette de la 3^{ème} année de la double licence Mathématiques / Economie est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

2.6 Convention d'échanges en partenariat international avec l'Université de SUN Yat-sen (Licence «sciences sociales», parcours « tourisme » et « anglophone », Master mention Tourisme parcours « Anglophone International Hospitality Management ») – UFR ESTHUA Tourisme et Culture

La convention est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.





2.7 Convention de formation avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Vaucluse (Licence Professionnelle mention « Métiers des Arts Culinaires et des Arts de la Table » option« Métiers de la Gastronomie ») – UFR ESTHUA Tourisme et Culture

La convention est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

2.8 Convention de co-accréditation avec l'Université Bretagne Occidentale, l'Université de Rennes 2, Le Mans Université et l'Université de Nantes (Master « Etudes sur le Genre ») - Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines La convention est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 25 voix pour et 1 voix contre.

2.9 Liste des Enseignements d'Ouverture Optionnels (E2O) ouverts à la rentrée 2019

La Liste des Enseignements d'Ouverture Optionnels (E2O) ouverts à la rentrée 2019 est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 23 voix pour et 3 abstentions.

Fait à Angers, le 2 juillet 2019

Sabine MALLET

Vice-présidente Formation et vie universitaire de l'Université d'Angers





